



Strasbourg, le 11 février 2011.

La Région Alsace développe les espaces numériques de travail dans les lycées alsaciens

La Commission permanente du Conseil Régional d'Alsace de ce vendredi 11 février 2011, placée sous la présidence de Philippe Richert, donne l'occasion de faire le point sur les espaces numériques de travail dans les lycées alsaciens.

Un Espace Numérique de Travail (ENT) est une plate-forme commune d'échanges et de coopération au service d'une communauté éducative, constituée autour d'un établissement scolaire et qui rassemble les enseignants, les élèves et leurs familles, les personnels non enseignants et des partenaires extérieurs. Les fonctions mises en place dans l'ENT concernent la gestion des absences, les notes, le cahier de texte, l'emploi du temps, la messagerie et les devoirs en ligne.

L'Espace Numérique de Travail (ENT) « Scolastance », de la société « Infostance », a été déployé à partir de 2003 dans les lycées alsaciens.

Au regard du bilan positif de l'expérimentation, le projet ENTEA (Espace Numérique de Travail en Alsace) a été généralisé à l'ensemble des établissements alsaciens, lycées et collèges. Cette généralisation s'est déroulée en quatre vagues successives de 2007 à 2010.

Les vagues 1, 2 et 3 lancées en 2007 et 2009 ont permis la mise en place d'ENTEA dans 53 lycées alsaciens. La 4^{ème} vague en 2010 a intégré 18 nouveaux établissements, soit au total **71 lycées rassemblés à ce jour autour de ce projet** (dépense d'investissement de 380 000 € et dépense annuelle de fonctionnement de 290 000 €) et faisant de l'Alsace la première région de France à avoir équipé l'ensemble de ses établissements scolaires. La Région et les deux Départements ainsi que le Rectorat ont dès à présent entamé la préparation de la nouvelle génération des ENT qui sera progressivement mise en œuvre à partir de 2013 et qui verra un très fort développement des fonctions pédagogiques.

* * *

Rappelons que la Région soutient les lycées d'enseignement général, technologique et professionnel dans le développement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

Depuis plus de 10 ans, elle a mis en place une véritable politique informatique concernant les lycées, grâce à la création progressive de dispositifs tels que :

- les dotations en équipements informatiques, (rentrée 2010 : un ordinateur pour 3,49 élèves dans les lycées publics alsaciens),
- l'acquisition et le renouvellement de serveurs pédagogiques,
- le câblage des établissements, grâce au Plan ECLAIR (Equipement et Câblage des Lycées d'Alsace en Informatique et Réseau),
- la mise en place progressive du Haut Débit dans les lycées avec le projet IHDE@L,





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- la mise en place d'un Espace Numérique de Travail commun à tous les lycées demandeurs : ENTEA (Espace Numérique de Travail En Alsace),
- le soutien technique aux établissements grâce au Centre d'Appels Réseau CARLA,
- le recyclage des équipements avec la solution Client Léger du dispositif CLEA,
- le plan de collecte et de valorisation des déchets informatiques démarré en 2005,
- le recrutement de 26 agents TIL (Techniciens Informatique Lycées), chargés de l'harmonisation et du maintien des équipements et du réseau informatique.

Chiffres clés :

- **13 000 ordinateurs**
- **1 300 imprimantes**
- **1 600 vidéoprojecteurs**

ont été déployés, par la Région Alsace, de 2005 à 2010, pour un montant cumulé d'environ 13 M€ sur la période.

